



===== COMMUNIQUE =====

Le Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération régionale et des Burkinabè de l'Extérieur a suivi avec un grand intérêt la séance publique tenue le 3 avril 2025 par la Commission sénatoriale des États-Unis d'Amérique sur les forces armées, consacrée à l'audition des hauts responsables militaires des commandements américain pour l'Europe (US EUCOM) et pour l'Afrique (US AFRICOM).

Au cours de cette séance, en réponse à une question sans lien direct avec le Burkina Faso, le Général Michael LANGLEY, commandant de l'US AFRICOM, a tenu des propos pour le moins regrettables, contenant de graves inexactitudes au sujet du Burkina Faso et de son Gouvernement, sans étayer ses affirmations par la moindre preuve.

En avançant que les ressources minières du Burkina Faso, ainsi que certains revenus issus de la coopération avec la République populaire de Chine, ne profiteraient pas à la population et serviraient plutôt à la protection du « régime en place », le Général LANGLEY adopte une posture qui nie délibérément la nouvelle dynamique souverainiste du Burkina Faso. De tels propos, légers, infondés et éminemment politiques, sont d'autant plus préoccupants qu'ils ont été tenus dans le cadre d'une instance parlementaire aussi prestigieuse que le Sénat américain, par un haut responsable militaire.

Le Ministère tient à exprimer sa vive protestation face à ces assertions erronées, qui n'ont d'autre but que de nuire à l'image du Gouvernement burkinabè, notamment en ce qui concerne les efforts déployés dans la lutte contre la corruption et pour la défense des intérêts du peuple burkinabè – deux priorités majeures du Président du Faso, Son Excellence le Capitaine Ibrahim TRAORÉ.

Le Ministère oppose un démenti formel à ces allégations. Les actions concrètes menées sur le terrain témoignent de l'engagement sincère des autorités burkinabè à impulser un développement inclusif et durable. Des réformes profondes ont été engagées dans les domaines de l'agriculture, de l'eau, des infrastructures, de l'éducation et de la santé, avec pour objectif une meilleure répartition des ressources au bénéfice de la population.

Depuis son accession à la magistrature suprême, Son Excellence le Capitaine Ibrahim TRAORÉ œuvre résolument à l'assainissement de la gouvernance publique. L'ensemble des recettes issues de l'exploitation minière est désormais reversé dans les caisses de l'État et fait l'objet d'une gestion rigoureuse et transparente dans le cadre du budget national.

Le Général LANGLEY aurait gagné à se cantonner à son champ de compétence en fournissant aux membres de la commission sénatoriale une lecture plus équilibrée des causes qui ont conduit le Burkina Faso à réévaluer certains accords de coopération militaire, dans le respect de sa souveraineté. Il aurait également pu souligner les avancées notables enregistrées par les forces de défense et de sécurité (FDS), appuyées par les volontaires pour la défense de la patrie (VDP), dans la lutte contre le terrorisme, avec l'accompagnement de partenaires sincères et respectueux de la volonté du peuple burkinabè.

Enfin, le Ministère tient à rappeler l'importance d'un dialogue franc et respectueux, et encourage le recours à des canaux de communication appropriés pour favoriser une compréhension juste et objective de la situation au Burkina Faso et de la dynamique nouvelle qui y prévaut.

Fait à Ouagadougou, le

15 AVR. 2025



Karamoko Jean Marie TRAORE
Officier de l'Ordre de l'Étalon